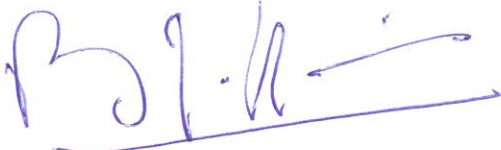



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

R A P P O R T S
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

UNIS-CITE MEDITERRANEE
10 PLACE SEBASTOPOL
13004 MARSEILLE

EXERCICE : 01/01/2014 - 31/12/2014

Le Trésorier
P. Goffin


Le Président Jiligni
Serge Ritto


Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014
pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Mai 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de UNIS CITE MEDITERRANEE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration et se caractérisent par les éléments suivants :

- total du bilan	586 030 €
- total des produits d'exploitation	1 007 689 €
- résultat net	53 331 €

Il m'appartient sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe ces appréciations n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MARSEILLE, le 12 mai 2015



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

UNIS CITE MEDITERRANEE

Etats de synthèse au 31/12/2014

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	14 549	13 504	1 045	2 408
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	100		100	100
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	3 990		3 990	4 046
Autres immobilisations financières	2 092		2 092	2 259
ACTIF IMMOBILISE	20 731	13 504	7 227	8 813
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	428		428	74
Créances				
Usagers et comptes rattachés	5 030	749	4 281	4 531
Autres créances	540 125	30 000	510 125	469 592
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	61 287		61 287	79 470
Charges constatées d'avance	2 682		2 682	721
ACTIF CIRCULANT	609 552	30 749	578 804	554 389
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	630 283	44 253	586 030	563 202

Bilan passif

UNIS CITE MEDITERRANEE

Etats de synthèse au 31/12/2014

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 202	-48 049
RESULTAT DE L'EXERCICE	53 331	53 250
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	58 532	5 202
<i>Apports</i>	30 000	30 000
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise	30 000	30 000
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	30 000	30 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	27 329	2 244
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	27 329	2 244
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	105 000	130 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	105 000	130 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 803	11 836
Dettes fiscales et sociales	66 873	75 760
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	949	380
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	285 544	307 780
DETTES	470 169	525 756
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	586 030	563 202

Compte de résultat

UNIS CITE MEDITERRANEE

Etats de synthèse au 31/12/2014

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	26 365	2,66	26 095	2,22	270	1,03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	963 507	97,34	1 149 195	97,78	-185 688	-16,16
Reprises et Transferts de charge	17 782	1,80	37 673	3,21	-19 891	-52,80
Cotisations						
Autres produits	35		474	0,04	-439	-92,58
Produits d'exploitation	1 007 689	101,80	1 213 437	103,25	-205 748	-16,96
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	171 744	17,35	173 183	14,74	-1 439	-0,83
Impôts et taxes	18 083	1,83	44 028	3,75	-25 945	-58,93
Salaires et Traitements	435 724	44,02	538 015	45,78	-102 291	-19,01
Charges sociales	142 040	14,35	174 979	14,89	-32 939	-18,82
Amortissements et provisions	2 112	0,21	3 020	0,26	-908	-30,06
Autres charges	147 418	14,89	172 845	14,71	-25 427	-14,71
Charges d'exploitation	917 122	92,65	1 106 070	94,11	-188 948	-17,08
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 567	9,15	107 367	9,14	-16 800	-15,65
Opérations faites en commun						
Produits financiers	98	0,01	52		46	87,63
Charges financières	4 458	0,45	6 321	0,54	-1 863	-29,47
Résultat financier	-4 360	-0,44	-6 269	-0,53	1 908	-30,44
RESULTAT COURANT	86 207	8,71	101 098	8,60	-14 892	-14,73
Produits exceptionnels	8 014	0,81	11 029	0,94	-3 015	-27,34
Charges exceptionnelles	15 805	1,60	56 633	4,82	-40 828	-72,09
Résultat exceptionnel	-7 791	-0,79	-45 604	-3,88	37 813	-82,92
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	2 244	0,23			2 244	
Engagements à réaliser	27 329	2,76	2 244	0,19	25 085	NS
EXCEDENT OU DEFICIT	53 331	5,39	53 250	4,53	81	0,15
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature	100		900		-800	-88,89
Dons en nature						
Total des produits	100		900		-800	-88,89
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	100		900		-800	-88,89
Personnel bénévole						
Total des charges	100		900		-800	-88,89

ASS UNIS CITE MEDITERRANEE

10 Place Sébastopol
13004 MARSEILLE

Annexe du 01/01/2014 au 31/12/2014

APE : 9499Z SIRET : 44018433100047

Jean-Jacques BUFERNE

513 - 515 Avenue du Prado - 13008 Marseille
tél : 04.91.79.36.56 - fax : 04.91.79.36.57
www.fidbac.fr buferne@fidbac.fr



 **Sommaire**

1. Règles et méthodes comptables	4
2. Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA	6
3. Notes sur le compte de résultat	11
4. Autres informations	12
5. Engagements donnés	13
6. Faits caractéristiques	14
7. Détail comptable 791 - 796	15
8. Détail comptable 797	16
9. Contributions volontaires	17



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : UNIS CITE MEDITERRANEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 586 030 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 53 331 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
	0	0	0	0
- Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
- Fonds commercial	0	0	0	0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	0	0	0	0
- Terrains	0	0	0	0
- Constructions sur sol propre	0	0	0	0
- Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	0	0	0	0
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
- Installations générales, agencements aménagement divers	0	0	0	0
- Matériel de transport	0	0	0	0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 665	0	9 116	14 549
- Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
- Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
- Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	23 665	0	9 116	14 549
	0	0	0	0
- Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
- Autres participations	100	0	0	100
- Autres titres immobilisés	0	0	0	0
- Prêts et autres immobilisations financières	6 305	0	0	6 082
Immobilisations financières	6 405	0	0	6 182
	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE	30 070	0	9 116	20 731
	0	0	0	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
- Fonds commercial	0	0	0	0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	0	0	0	0
- Terrains	0	0	0	0
- Constructions sur sol propre	0	0	0	0
- Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
- Installations générales, agencements aménagements divers	0	0	0	0
- Matériel de transport	0	0	0	0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 257	1 363	9 116	13 504
- Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	21 257	1 363	9 116	13 504
	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE	21 257	1 363	9 116	13 504
	0	0	0	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 553 919 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
	0	0	0
Créances de l'actif immobilisé :	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	3 990	0	3 990
Autres	2 092	0	2 092
	0	0	0
Créances de l'actif circulant :	0	0	0
Créances Clients et Comptes rattachés	5 030	5 030	0
Autres	540 125	540 125	0
Charges constatées d'avance	2 682	2 682	0
	0	0	0
Total	553 919	547 837	6 082
	0	0	0
Prêts accordés en cours d'exercice	350	0	0
Prêts récupérés en cours d'exercice	406	0	0
	0	0	0

Produits à recevoir

	Montant
	0
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	1 434
	0
Total	1 434
	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 470 169 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
	0	0	0	0
Emprunts obligataires convertibles (*)	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (*)	0	0	0	0
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	0	0	0	0
- à 1 an au maximum à l'origine	105 000	105 000	0	0
- à plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 803	11 803	0	0
Dettes fiscales et sociales	66 873	66 873	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres dettes (**)	949	949	0	0
Produits constatés d'avance	285 544	285 544	0	0
	0	0	0	0
Total	470 169	470 169	0	0
	0	0	0	0
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	0	0	0
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	0	0	0	0
(**) Dont envers les associés	0	0	0	0
	0	0	0	0

Charges à payer

	Montant
	0
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	6 720
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	30 258
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	13 616
FORMATION CONTINUE CAP	5 501
DIVERS - CHARGES À PAYER	213
	0
Total	56 308
	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
	0	0	0
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 682	0	0
	0	0	0
Total	2 682	0	0
	0	0	0

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
	0	0	0
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	285 544	0	0
	0	0	0
Total	285 544	0	0
	0	0	0

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 6 720 Euro

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
	0	0	0	0	0
CUCS MARSEILLE MPM	0	1 122	1 122	0	0
VILLE AIX DIR SANTE	0	1 122	1 122	0	0
COCA COLA	0	0	0	7 564	7 564
CREDIT SUISSE	0	0	0	3 053	3 053
HSBC	0	0	0	1 145	1 145
ECO SYSTEMES	0	0	0	1 121	1 121
FONDATION BOUYGUE	0	0	0	849	849
FONDATION SCHNEIDE	0	0	0	1 699	1 699
ASSOCIATION PIERRE	0	0	0	553	553
FONDATION CAISSE D'E	0	0	0	326	326
BARCLAYS	0	0	0	1 698	1 698
FONDATION SNCF	0	0	0	1 279	1 279
MICROSOFT	0	0	0	933	933
REUNICA	0	0	0	2 382	2 382
FONDATION D ET N CA	0	0	0	1 970	1 970
INPES	0	0	0	919	919
FONDATION VINCI AUT	0	0	0	1 838	1 838
	0	0	0	0	0
Total	0	2 244	2 244	27 329	27 329
	0	0	0	0	0

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
	0
Effets escomptés non échus	0
	0
Avals et cautions	0
	0
Engagements en matière de pensions	0
	0
Engagements de crédit-bail mobilier	0
	0
Engagements de crédit-bail immobilier	0
	0
LOCATION FINANCIERE PHOTOCOPIEUR SHARP	9 566
Autres engagements donnés	9 566
	0
Total	9 566
	0

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements donnés

	Montant en Euro
	0,00
Effets escomptés non échus	0,00
	0,00
Avals et cautions	0,00
	0,00
Engagements en matière de pensions	0,00
	0,00
Engagements de crédit-bail mobilier	0,00
	0,00
Engagements de crédit-bail immobilier	0,00
	0,00
LOCATION FINANCIERE PHOTOCOPIEUR SHARP	9 566,00
Autres engagements donnés	9 566,00
	0,00
Total	9 566,00
	0,00

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Don par l'IRSAM (Institut d'Education Sensorielle pour jeunes déficients visuels) de :

- 2 ordinateurs de bureau
- 2 ordinateurs portables
- 1 scanner
- 3 imprimantes

Détail comptable 791 - 796

Nature	Exploitation	Financier
	0,00	0,00
Transfert de charges d'exploitation	17 781,77	0,00
Transfert de charges financières	0,00	0,00
	0,00	0,00
Total	17 781,77	0,00
	0,00	0,00

Détail comptable 797

	Montant
Transferts de charges exceptionnelles	0,00
	0,00
	0,00

Contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
Ressources	0	0
Bénévolat	0	0
Prestations en nature	100	900
Dons en nature	0	0
	0	0
Total	100	900
	0	0
Emplois	0	0
Secours en nature	0	0
Mise à disposition gratuite de biens et services	100	900
Prestations	0	0
Personnel bénévole	0	0
	0	0
Total	100	900
	0	0

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

R A P P O R T S P E C I A L
D U C O M M I S S A I R E A U X C O M P T E S

UNIS-CITE MEDITERRANEE
10 PLACE SEBASTOPOL
13004 MARSEILLE

EXERCICE : 01/01/2014 - 31/12/2014

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014
pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Mai 2015

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos 31 décembre 2014.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisés, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION UNIS CITE MEDITERRANEE / GAM REPRO

Administrateurs concernés :

Monsieur BENCHETRIT Georges

Nature et objet :

Sur l'année 2014, l'association Unis Cité Méditerranée a maintenu un partenariat de service avec la société GAM REPRO sus cité afin de réaliser la prestation de location de matériels bureautiques et de fourniture des consommables correspondants.

Modalités :

Le montant global des prestations facturées sur 2014, s'élève à 1 769,20 €.

Fait à MARSEILLE, le 12 mai 2015

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by 'LLINAS'.

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes